

Major René Leroy
Parrain de la 384^e promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
3^e bataillon
du 16 juin au 19 décembre 2025



9 avril 1931 – 8 octobre 2021

Le major René Leroy était titulaire des décorations suivantes :

Commandeur de la Légion d'honneur

Médaille militaire

Commandeur de l'Ordre national du mérite

Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec 4 citations

Croix de la Valeur Militaire avec 3 citations

Croix du combattant

Médaille commémorative d'Indochine

Médaille commémorative d'Algérie

Médaille coloniale



Major René Leroy

Le major René Leroy appartenait à l'élite qui ont créé la légende des parachutistes, soldats téméraires et à l'esprit d'éternelle jeunesse. Né le 9 avril 1931 aux Gardes, une petite commune de Maine-et-Loire, René Leroy a toujours été attiré par l'action.

Le 17 octobre 1949, à l'âge de 18 ans, il s'engage au dépôt des troupes aéroportées à Mont-de-Marsan débutant ainsi une carrière exceptionnelle.

Affecté au 2^e bataillon de parachutistes de choc (2^e BPC) le 21 octobre 1949, il obtient son brevet de parachutiste le 19 janvier 1950, démontrant ainsi sa détermination et son aptitude à cette nouvelle dimension aéroportée des opérations. Grâce à ses qualités de leadership et son sens du devoir sa progression est rapide, il est nommé Caporal-Chef le 1^{er} septembre 1950.

L'appel de l'aventure le pousse rapidement vers de nouveaux horizons. Il se porte volontaire pour l'Indochine et débarque à Saïgon le 10 février 1951. Il rejoint immédiatement le Tonkin et est affecté au bataillon B du 10^e bataillon de parachutistes de chasseurs à pied (10^e BPCP). Il est intégré à la 16^e compagnie de ce nouveau bataillon, le seul qui sera créé sur le théâtre indochinois.

Peu de temps après, pour répondre aux besoins en effectifs, il rejoint le 6^e bataillon de parachutistes coloniaux (6^e BPC) au sein de la 6^e compagnie indochinoise parachutiste (6^e CIP). Il gagne sa première citation lors de la bataille de Mao Khé et ses « premiers cheveux blancs », selon ses propres mots. Affecté par la suite au 1^{er} bataillon de parachutistes coloniaux (1^{er} BPC), il obtient deux nouvelles citations et le droit de porter la fourragère de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs (TOE) à titre personnel.

Il est enfin transféré au 5^e bataillon de parachutistes coloniaux (5^e BPC) où il s'illustre à nouveau en recevant une quatrième citation. Il termine son séjour au centre d'instruction des troupes aéroportées d'Indochine (CITAPI).

De retour en France, il est affecté au centre d'instruction du 18^e régiment de chasseurs parachutistes (18^e RCP). Désigné pour suivre le peloton d'élève moniteur du 18 février au 9 mai 1954, il obtient son brevet de moniteur parachutiste avec le numéro 617 le 7 mai 1954, le jour de la chute de Dien Bien Phu.

C'est également lors de cette période qu'il épouse Michelle, en octobre 1954, avec qui il aura trois filles et un fils. Cette pause opérationnelle est de courte durée, car dès le mois suivant, il rejoint l'Algérie pour son premier séjour avec le bataillon « Blizzard » du régiment, de novembre 1954 à février 1956. À son retour, au 18^e RCP, il est promu sergent-chef le 1^{er} janvier 1957.

L'année 1958 marque un tournant dans sa carrière. Les événements en Algérie l'appellent à nouveau au combat. Le 26 avril 1958, il débarque à Alger pour un second séjour qui durera jusqu'au 31 mai 1960. Pendant cette période, il commande une section avec la même ardeur et le même courage qu'en Indochine sept ans plus tôt. Son engagement est récompensé par trois nouvelles citations :

- Le 3 décembre 1958, il est cité à l'ordre du régiment ;
- Le 27 avril 1959, il est cité à l'ordre de la division ;
- Le 27 avril 1960, il est cité à l'ordre de la brigade.

Ces citations, ajoutées à celles obtenues en Indochine, témoignent de son engagement constant et de son courage exceptionnel au feu. Son dévouement au service de la France lui vaut l'attribution de la Croix de la Valeur militaire.

De retour de campagne, il rejoint l'École des troupes aéroportées (ETAP) jusqu'en 1963, en tant que moniteur parachutiste. Il s'y illustre à nouveau en faisant partie de l'équipe de l'ETAP qui bat le record du monde de saut groupé depuis un *Noratlas*. Pour éviter de quitter les parachutistes en raison de la limite d'âge, son chef le fait affecter au centre d'entraînement spécialisé du 11^e régiment de parachutistes de choc (11^e Choc) à Cercottes, où il terminera sa carrière en 1986. Il y mènera des opérations spéciales et confidentielles durant 23 ans. René Leroy aura donc effectué une carrière complète au sein des parachutistes et c'est dans cette unité si particulière qu'il fêtera son 1000^e saut.

Retraité du service actif, il travaille encore cinq ans au sein de la section formation de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) avant de se retirer définitivement.

Le major René Leroy rejoint Saint-Michel, patron des paras, le 8 octobre 2021. Il totalise 1043 sauts et 1400 heures de vol en tant que pilote d'avion et de planeur. Ce parachutiste d'exception a servi de modèle à l'historienne Marie Danielle Demélas, qui écrira l'histoire de ces légendes des parachutistes entre 1946 et 1962, en Indochine puis en Algérie. Ces ouvrages lui sont dédiés :

- « Parachutistes en Indochine » paru en 2016 aux éditions Vendémiaires ;
- « Parachutistes en Algérie 1954 - 1958 » (tome I) paru en 2021 aux éditions Vendémiaires ;
- « Parachutistes en Algérie 1958 - 1962 » (tome II) en préparation.

La légende du major René Leroy restera un exemple pour tous, et notamment les jeunes sous-officiers qui aspirent à une vie d'aventure, marquée par l'excellence, le courage, le dépassement de soi et le service de la France.